

## Bulletin d'inscription

- OUI, je souhaite participer à  
la **Journée d'actualité du Droit des autorisations sanitaires** :

Formation en distanciel, 12 décembre 2024, 779€ TTC

- J'ai bien pris note des conditions d'annulation\*.

(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées  
par ordre d'arrivée\*\*)

### Vos coordonnées

Établissement.....

Adresse.....

.....

CP..... Ville.....

Stagiaire Nom, Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Responsable formation Nom, Prénom.....

Tél. .... Fax.....

E-mail.....

Cachet :

### Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : [formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)
- par télécopie: 05 57 57 08 69
- en ligne : [www.leh.fr/formation](http://www.leh.fr/formation)

Date:

Signature:

**Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.**

\* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

\*\*Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

### Contact

Tél. 05.57.57.08.68

Fax 05.57.57.08.69

[formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)



Numéro d'existence en qualité  
d'organisme de formation :

11753475275

SIRET : 434 161 741 00013

## LEH Formation Journée d'Actualité

JA



## JOURNÉE D'ACTUALITÉ DU DROIT DES AUTORISATIONS SANITAIRES

**Jeudi 12 Décembre 2024**

Formation en distanciel

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

**Groupe LEH** un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Évènement

### Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

### Objectifs pédagogiques

- Assimiler le cadre législatif et réglementaire des autorisations sanitaires et les évolutions jurisprudentielles
- Assimiler la démarche d'autorisation tant en matière de demande que de renouvellement
- Être en mesure d'élaborer des dossiers d'autorisation

### Public concerné

Cette formation s'adresse aux ARS, directeurs d'établissement de santé public et privé, présidents de CME, directeurs des affaires juridiques et cadres administratifs.  
Formation accessible aux publics en situation de handicap.

### Durée

1 jour (6 heures)

### Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques  
Études de cas et/ou Mises en situation et/ou Séance questions-réponses  
Exposés pratiques, retours d'expériences, échanges avec les experts, réponses aux questions transmises avant la formation, remise d'une documentation

### Profil intervenant

Maxence CORMIER, avocat à la cour d'appel de Paris, Cabinet d'avocats CORMIER-BADIN-APOLLIS

### Évaluations de la formation

En début de formation : recueil des attentes des participants - En cours de formation : évaluation des acquis (formatives ou sommatives) - En fin de formation : évaluations de l'atteinte des objectifs et de la satisfaction des participants à chaud et à froid. Un compte rendu est remis par le formateur.

### Documents remis aux stagiaires

- Les supports pédagogiques sont disponibles sur l'espace client en version électronique ou distribués lors de la formation. Remise du certificat de réalisation.
- Les + : **remise d'un livre** sur le sujet ou un thème d'actualité + **accès d'un mois à Hopitalex**, base de données de veille et d'information juridique hospitalière

Entrée en vigueur des textes réglementaires à partir du 1er juin 2023

- La prorogation des autorisations actuelles et les demandes de nouvelles autorisations
- Les conséquences de l'entrée en vigueur des décrets au 1er juin 2023
- Le calendrier de publication des nouveaux schémas régionaux de santé avant le 1er novembre 2023 et l'ouverture de fenêtres de dépôt dédiées aux nouvelles demandes d'autorisations
- Le dépôts des dossiers de nouvelles autorisations
- Questionnement sur le renouvellement des activités de soins ne faisant pas l'objet d'une publication de décrets instituant de nouvelles conditions d'implantation et conditions techniques de fonctionnement

### La préparation des demandes d'autorisations

- L'audit de l'existant
- L'analyse des schémas régionaux de santé

### Points de vigilance par catégorie d'autorisations et d'équipements matériels lourds

- La structuration des activités de soins
- Les modes d'hospitalisation
- La notion d'implantation géographique
- La qualité des demandeurs
- Le tissu conventionnel
- La gradation des activités de soins
- Les conséquences de la transformation en autorisation d'activité de soins
- Focus sur les seuils d'activité
- Point sur la permanence des soins en établissement de santé

### Construction et instruction du dossier de demande d'autorisation

- La procédure de dépôt
- Les conditions d'autorisation
- La combinaison de demandes
- Les pouvoirs de l'agence régionale de santé